

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 2^{ème} TRIMESTRE

Étaient présents :

Enseignants : Mesdames BESSIERES, BIDAULT, GIDASZEWSKI, LAPORTE, MERLE
Messieurs ANDRE et DEVEMY

Parents d'élèves : Mesdames ALRIC, BIGOT-FORESTIER, BOYER, BRUEL, GUIBERT
Monsieur DELPUECH

Mairie :
Messieurs DAUDE et LENTIER

DDEN : Monsieur ROUMAGNOU

Sont excusées : *Madame Pluyaud (Inspectrice)*
Madame Cayrou (parent d'élève élu)

1. Effectifs et prévisions d'effectifs :

Les effectifs :

A ce jour, 127 élèves sont inscrits et fréquentent l'école.
Les effectifs sont constants.

Les prévisions d'effectifs :

Dix enfants sont nés en 2020 sur la commune de Vézac. Dix enfants devraient donc rentrer à l'école en petite section.

Mais il faut aussi comptabiliser les enfants nés en 2020 mais qui sont arrivés sur Vézac après leur naissance. Nous n'avons pas ces chiffres.

A la rentrée 2023, 16 CM2 vont partir au collège.

Il est donc difficile de prévoir combien d'enfants vont arriver à l'école en petite section. Pour l'instant 9 enfants sont inscrits (4 prévus et 5 non prévus).

2. COVID :

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, il n'y a plus de protocole sanitaire dans les écoles.

3. La rentrée 2023 :

Il y a deux ans, nous avons demandé une modification des APC qui a été acceptée (APC de 12h00 à 12h30)

au lieu de 16h30 à 17h00).

Cette modification nous a été accordée pour 3 ans. Il n'y aura donc pas de changement d'emploi du temps cette année.

La répartition des enfants dans les classes et les fournitures scolaires seront affichées au tableau extérieur et mises sur le site de l'école le lundi 3 juillet.

4. Les liaisons CM2-6ème et GS-CP :

La liaison CM2-6ème :

Les CM2 visiteront le collège. Nous connaissons la date de la visite, ainsi que les modalités en avril.

Les inscriptions au collège ont commencé et continueront jusqu'au mois d'avril (les informations passent par le cahier de liaison et sont sur le site de l'école).

Il sera possible de demander une dérogation pour intégrer une section sportive, danse, musique ou pour changer de collège (le collège de secteur étant La Ponétie).

Des informations complémentaires sont sur le site de l'école.

Une professeure d'Allemand viendra 2 fois dans la classe des CM2 pour les initier à l'Allemand. Les CM2 pourront choisir l'option bilingue en toute connaissance.

La liaison GS-CP :

Des détails sont encore à travailler avec Madame Laporte et Mme Bidault, mais la liaison GS/CP devrait se dérouler de la façon suivante :

Les grandes sections iront quelques fois dans la classe des CP pour s'habituer à leur nouvelle classe et découvrir le travail de CP.

Pendant ce temps, les CP reviendront en GS, tout en faisant du travail de CP avec moi.

5. Le projet d'école - l'avenant :

Problématique :

Comment améliorer la vision de soi et la vision de l'autre à travers le sport ?

Action 1 :

Sport et mathématiques : développer une compétence mathématique à travers le sport.

Objectif : Organiser une grande course d'orientation dans Vézac avec tous les enfants.

Actions 2 :

Sport et langage : Créer et rédiger des jeux.

Objectif : Créer des jeux sportifs et en écrire la règle du jeu. Les jeux seront testés par les autres classes.

Action 3 :

Sport et santé : comment améliorer sa santé à travers le sport.

Objectifs :

Organiser des séances de relaxation avec et/ou sans intervenant.

Réaménager la cour pour la rendre plus sportive et plus reposante (projet en lien avec la mairie : les cours Oasis)

Les cours Oasis dans le Cantal, sont des cours de récréation où la verdure reprend le dessus. Les cours sont moins bétonnées et moins imperméabilisées. Un appel à projet est lancé. Deux classes dans le Cantal pourront en bénéficier. Ce projet est porté par le CPIE de Haute Auvergne et le CAE.

L'idée serait d'agrandir la cour des maternelles en réaménageant le petit jardin derrière le préau. Ce projet se fera avec la participation des élèves, des enseignants et du périscolaire.

Il est aussi envisageable de faire bénéficier la cour du haut des retombées de cet appel à projet.

Action 4 :

Sport et handicap : découvrir le quotidien d'une personne handicapée.

Objectifs :

Faire découvrir aux élèves le quotidien d'une personne handicapée à travers le sport (mise en place de jeux adaptés aux personnes handicapées, interview d'une personne handicapée ...)

Alice Faure (handicap 15) interviendra en juin sur une journée dans une ou deux classes pour parler du handicap.

Différentes actions seront menées dès l'année prochaine pour faire découvrir aux enfants le quotidien d'une personne handicapée.

L'idée serait d'inviter un sportif de haut niveau, handicapé pour l'interviewer.

Action 5 :

Sport et coopération : Développer la coopération entre élèves à travers le sport.

Objectifs :

Organiser une journée « sport et coopération » sur le stade de Vézac avec toutes les classes de l'école. Pas de gagnant mais la réussite passe par de la coopération.

Cette proposition d'avenant va être soumise à l'inspection pour une éventuelle validation. Cet avenant sera valable jusqu'en 2025.

6. Sécurité :

– PPMS :

Aucun exercice PPMS n'a encore été programmé par l'inspection. Il devrait y en avoir un mais nous n'avons pas la date.

Nous en organiserons un en interne, sûrement à la garderie, car cela n'a jamais été réalisé.

– Exercice incendie :

Le premier exercice incendie a eu lieu en septembre. C'est le premier de l'année et le scénario est connu à l'avance. Pas de surprise.

Un deuxième exercice a eu lieu hier. Les escaliers du bâtiment du haut ont été bloqués pour connaître la réaction des enfants face à un imprévu.

– Temps de sortie pour les maternelles : 1 min 10 sec.

– Temps de sortie pour les élémentaires : 2 minutes et 10 sec.

– Commission de sécurité :

La commission de sécurité est venue vérifier la conformité du bâtiment du haut. Malgré quelques recommandations, la commission a émis un avis favorable.

7. Les travaux - matériel informatique :

– Les travaux :

Les enseignants de l'école remercient la municipalité pour les petits travaux du quotidien.

Quelques petits travaux sont déjà programmés, d'autres sont à prévoir, notamment :

- Amener l'eau chaude jusqu'aux lavabos du rez de chaussée des élémentaires.
- Mettre en place un parking à vélos couvert. En effet, une dizaine d'enfants souhaite venir en vélo à l'école aux beaux jours.
- Prévoir un marquage au sol devant le portail des élémentaires pour éviter que les parents s'y arrêtent pour déposer leurs enfants.
- La fibre peut-elle être mise à l'école ? En effet quand nous travaillons avec tous les petits PC en même temps sur internet, la connexion n'est pas suffisante.

La fibre n'est pas encore présente devant l'école. Mais la demande sera faite quand elle sera là.

- Le remplacement des serrures des portails est aussi prévu. Le budget est d'environ 2500 euros pour mettre en place une gâche électrique et des passes pour rentrer.
- Des répartiteurs Wifi sont aussi nécessaires pour faire fonctionner les nouveaux petits PC.
- Les deux poubelles bleues en bois sont à réparer, le fond se détache.
- Il faudrait déplacer le parking à vélo du parking où il est actuellement à côté de la mairie, zone moins dangereuse. Ce sera fait en attendant la construction du grand parking à vélos.

En effet, un parking couvert (avec panneaux photovoltaïques) permettant d'accueillir une dizaine de vélos et les deux voitures de la mairie sera construit à côté de la mairie. Il y aura 4 bornes de recharge pour les vélos électriques. Le coût de cette construction sera de 80 000 euros.

Des bornes de recharge pour les voitures seront aussi disponibles sur le parking de l'école.

– Le budget de fonctionnement :

Le budget pour l'école cette année restera inchangé :

- Pour l'achat des fournitures scolaires, l'école bénéficie d'un montant de 5200 euros.
- Pour la coopérative scolaire (cars de la piscine, sorties hors APE, Noël ...) le budget est de 4000 euros.

Les enseignants remercient la mairie.

– L'accès à l'école :

Des travaux (remplacement de canalisations) auront lieu rue Pierre Marty et sur la montée du Tillit. Après ces travaux, il faudra repenser l'accès à l'école avec sûrement une mise en sens unique de la montée du Tillit et un accès piéton matérialisé.

En attendant un marquage au sol sera mis en place pour éviter que voitures s'arrêtent devant le portail des élémentaires.

– L'extension de l'école :

La municipalité souhaite agrandir l'école. Le projet serait de surélever l'école maternelle d'un étage afin de créer deux classes.

Les enseignants se demandaient s'il était nécessaire d'agrandir l'école de deux classes sachant que les effectifs vont à première vue rester stables.

Monsieur le Maire nous explique que les effectifs peuvent augmenter dans les années à venir et les

capacités d'accueil doivent donc être étudiées.

L'idée est de surélever l'école maternelle pour créer deux classes modulables. Une passerelle serait également créée pour que les enfants puissent aller à la cantine sans passer par la route et le toit serait équipé de panneaux photovoltaïques.

Les bâtiments anciens (école du haut et du bas) seraient isolés par l'extérieur et les fenêtres anciennes seraient changées. Le système de chauffage serait également changé, chaque bâtiment aurait sa pompe à chaleur.

Le coût du projet serait d'environ 850 000 euros pour la surélévation et 80 000 euros pour l'isolation des bâtiments anciens.

La fin des travaux serait prévue pour la rentrée 2025.

8. Les sorties :

Peu de sorties ont été effectuées depuis le dernier conseil d'école.

Nous avons effectué une sortie au Lioran pour toutes les classes.

Les CP et CE et CM1 sont allés au cinéma.

Les CM sont allés au théâtre pour un spectacle musical.

Les CM1 sont allés au château de Salles pour planter des arbres.

Pour cette fin d'année, nous aimerions programmer quelques sorties (certaines sont déjà programmées) :

- Juin : tous les élèves de l'école participeront à la randonnée USEP.
- Tous les enfants de maternelle iront également visiter la ferme de Mme Gardes pour découvrir la fabrication du fromage.
- Avec les GS, nous irons visiter la radio RPA et voir comment fonctionne une radio.
- Avril : une sortie au théâtre d'Aurillac est programmée pour les GS-CP
- Le 23 mai nous irons à la salle polyvalente pour voir un spectacle.
- Fin juin, nous aimerions aller au Lioran en train pour faire des activités (acrobranche et/ou téléphérique et/patinoire ...). Nous aimerions y emmener tous les élèves de l'école. Des devis seront demandés dès que les structures ouvriront.
- Maître Pascal ira visiter l'exposition Anne Franck à Aurillac avec sa classe.
- Les CE1-CE2 et CM1 partiront une semaine en sortie avec nuitée.

9. Les dates importantes :

Carnaval : 25 mars.

Photo de classe : lundi 22 mai

Fête de l'école : vendredi 22 juin.

10. Question des parents d'élèves :

Les futures petites section bénéficieront-ils d'un moment pour visiter l'école ?

Oui, nous fixerons une date bientôt. Ce sera après la fête de l'école, début juillet sûrement, après la classe.

Nous vous tiendrons informés.

Il y a eu un souci à la garderie et le taux d'encadrement au moment de l'incident semblait particulièrement faible (1 adulte pour 35 enfants). Qu'en est-il ?

Monsieur le Maire a entendu parler de ce problème. Il n'a pas pu encore s'en occuper, mais le fera le plus rapidement possible.

Il serait souhaitable que toutes les grandes sections puissent rester dans l'école du bas. Est-ce que cela sera possible ?

Cela va dépendre des effectifs de petite section à la rentrée. On fera tout pour que toutes les grandes sections restent en bas.

Fin de la réunion : 21h15.

Mme Bessières (secrétaire de séance) :

M. Devémy (directeur) :